

## Modalités d'accueil dans les ALSH de Mond'Arverne communauté

### Accueil des enfants

Afin de limiter les interactions, l'accueil et le départ des enfants se feront aux portes de l'accueil de loisirs. Aucun parent ne pourra pénétrer dans les locaux de l'accueil de loisirs.

Une seule personne devra amener l'enfant jusqu'aux portes de l'accueil de loisirs, ceci pour limiter le nombre de personnes devant la structure.

Il est recommandé aux parents de porter un masque pour amener l'enfant, ce qui peut favoriser l'acclimatation des enfants du port du masque par les adultes.

Il vous sera demandé, en cas de présence d'autres parents devant la structure, de respecter une distance d'un mètre. Un marquage au sol pourra être mis en place pour favoriser ce respect.

Les enfants seront accueillis par un animateur. Dès leur arrivée, un contrôle de température devra être opéré : si la température de l'enfant est supérieure à 37.8°, l'enfant ne pourra pas être accueilli. Un second contrôle de température sera effectué après le repas du midi.

Les enfants seront conduits à un point d'eau pour procéder à un lavage des mains dès leur arrivée. Ils seront ensuite dirigés vers leur salle d'activité, dans le respect des règles de circulation.

Du gel hydroalcoolique sera à disposition des parents en cas de besoin.

L'accueil des enfants se fait à la journée complète, selon les horaires d'arrivée et de départ de chaque accueil de loisirs.

## **Effets personnels**

L'enfant doit impérativement avoir ses affaires personnelles (doudou, tenue de rechange...) dans un sac fermé. Les doudous ne seront sortis que pour les temps calmes et pour la sieste. Il est demandé aux familles de procéder à un lavage hebdomadaire des affaires personnelles si celles-ci sont utilisées à la fois au domicile et au sein de la structure.

## **Le personnel d'animation**

- Tout au long de la journée, l'ensemble du personnel sera équipé de masques en tissu ou de masques chirurgicaux.
- Les animateurs seront soumis aux mêmes protocoles que les enfants : prise de température et lavage des mains dès leur arrivée dans les locaux ; lavage fréquent des mains tout au long de la journée, tenue de travail changée et lavée quotidiennement, pas d'entrée d'effets personnels au sein de l'accueil de loisirs.

## **Règles d'hygiène au sein de l'accueil de loisirs**

Des groupes de 5 à 12 enfants maximum seront constitués dès le début de la journée ; chaque groupe sera accompagné par 2 animateurs, ceci pour l'ensemble de la journée d'accueil.


Chaque groupe sera accueilli dans une salle dédiée. Aucun échange ne sera possible entre les salles d'activité tout au long de la journée.

Des animations à visée ludique seront conduites par les animateurs afin d'expliquer aux enfants le pourquoi de ce lavage régulier des mains.

Les jeux à disposition seront limités en nombre et les jeux trop difficiles d'entretien ne seront pas utilisés.

Le matériel éducatif fourni sera dédié à chaque enfant. Il sera désinfecté régulièrement tout au long de la journée.

Les jeux en extérieur seront privilégiés, dans le respect des groupes constitués et des mesures barrières.



Un nettoyage et une désinfection des zones contact (poignées, interrupteurs, robinets, tables, chaises, ...) seront réalisés plusieurs fois par jour par les animateurs.

Les sanitaires seront désinfectés plusieurs fois dans la journée.

Les repas seront servis dans le respect des règles sanitaires.

Les locaux seront aérés de manière régulière tout au long de la journée.

Une sieste pourra être proposée aux enfants qui le souhaitent, dans un lit dédié à chaque enfant et dans le respect d'une distance de 1 mètre entre chaque lit.

### **En cas de problème de santé en cours de journée**

Il vous est demandé d'être joignable à tout moment. Les contraintes sanitaires vont nous obliger à isoler tout enfant ayant une température frontale de 37.8° en cours de journée, de la toux, des problèmes gastriques...

Il conviendra que chaque famille s'engage pendant cette période à venir chercher son enfant dans les plus brefs délais.

Pour permettre le retour de l'enfant à l'accueil de loisirs après tout départ pour cause de fièvre, un certificat médical de non contagiosité sera exigé.

L'accueil des enfants se fera dans le respect des règles sanitaires pour l'ensemble des accueils de loisirs. Des adaptations pourront être apportées sur chaque site d'accueil en fonction du nombre d'enfants accueillis et des espaces utilisés. Pour plus de renseignements, merci de vous référer au protocole sanitaire spécifique à l'accueil de loisirs concerné, disponible sur le site internet de Mond'Arverne communauté.